

CONVENTION NATIONALE DE PÂQUES 2024

L'An 2024 et le 31 du mois de mars le dimanche de Pâques;

Alarmés par la détérioration accélérée de la situation générale du pays depuis l'assassinat crapuleux du président Jovenel Moïse;

Écœurés par souffrance de la population frappée par des actes de terrorisme, la famine, les épidémies et subissant l'absence des services publics de base;

Conscients de l'effondrement quasi total des structures administratives, politiques et représentatives des Pouvoirs d'État;

Indignés par les démarches peu orthodoxes de la CARICOM avec quelques secteurs haïtiens pour imposer à la Nation un Conseil Présidentiel de neuf membres pour assurer les charges de l'État;

Considérant les prises de position publique de forces morales, religieuses, syndicales, professionnelles, paysannes, culturelles, sportives, politiques du pays et de la diaspora, déclarant ne pas s'associer à l'entreprise de la CARICOM pour la formation d'un Conseil Présidentiel de neuf membres;

Considérant que le recours à la Cour de Cassation constitue aujourd'hui la seule alternative constitutionnelle viable, légale, capable de rallier les parties prenantes haïtiennes vers un dénouement pacifique de la crise;

Les soussignés, citoyennes et citoyens haïtiens, réunis à l'extraordinaire ce dimanche de Pâques ont adopté par large consensus la CONVENTION NATIONALE suivante:

1. Un Juge de la Cour de Cassation, régulièrement nommé avant la vacance présidentielle de juillet 2021 assure la Présidence Provisoire de la République et sera investi dans ses fonctions à la diligence du Pouvoir Judiciaire et le Cabinet Ministériel démissionnaire, actuellement en fonction. Le Président Provisoire de la République doit se porter garant de la continuité de l'État, faire respecter les lois de la République, les conventions et traités internationaux dont Haïti est partie.
2. Dans les 48 heures de sa prestation de serment, le Président Provisoire de la République, en concertation avec les parties prenantes haïtiennes, nomme un Premier Ministre de consensus pour la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale, inclusif, avec un Cabinet Ministériel d'Exception de Mission.
3. Dans les 72 heures de son investiture, le Gouvernement de la République adopte en Conseil des Ministres, une feuille de route établie avec les parties prenantes haïtiennes pour fixer la mission et la durée de la transition en accordant la priorité à la sécurité, à l'adoption de mesures urgentes en faveur des couches les plus démunies, au renforcement de l'État à travers des réformes institutionnelles pour aboutir à des élections générales crédibles.

Les soussignés en appellent au patriotisme des uns et aux autres, mettant de côté les intérêts personnels pour sauver la Nation d'un naufrage imminent. Ils demandent à la population de rester vigilante et mobilisée pour défendre la constitution symbole de la souveraineté nationale.

Les soussignés demandent enfin aux partenaires internationaux de s'engager concrètement aux côtés du peuple haïtien et d'accompagner les nouveaux dirigeants haïtiens issus de la volonté d'une large majorité nationale pour réussir cette transition refondatrice devant garantir la restauration d'un ÉTAT DE DROIT.

La présente CONVENTION est adoptée et sera notifiée aux parties prenantes haïtiennes et à la communauté internationale, pour sortir de ses effets à telles fins que de droit.

Pour le suivi des présentes, l'Association Militaire d'Haïti, institution centenaire, apolitique et reconnue d'utilité publique, comme organe facilitateur, formera une secretariat Ad Hoc de cinq membres.

▲ Liste des institutions et personnalités ayant siégé à l'Assemblée Extraordinaire du jour :

ORGANISATIONS	REPRESENTANTS
Ordre des Défenseurs des Droits Humains (ORDEDH)	Me Darbenzky Gilbert
Centre D'analyse et de Recherche en Instruction citoyenne (CARIC)	Ralph Bregard Laforêt
Association des Jeunes Authentiques et Honnêtes (AJAH)	Nicolson David Jean
CEHAH	Kettly Excellent
Parti Fédéraliste	
Congrès de Ouanaminthe	
Mouvement l'amour pour Haïti	
Coordination Nationale de la Société Civile Haïtienne (CONASCH)	Amary Joseph Noel
Confédération des Haïtiens pour la réconciliation (CHAR)	Amary Joseph Noel
Réflexion sur la Sécurité et La Défense Nationales (GRSDN)	
Haitian Americans United for Change	Yves Jean
Mouvement Patriotique des Haïtiens conscients MPHC	Yves Jean
Haïti-Je-Mengage	Clairol Pierre Alexandre
ASAO	Valeska Maurice
Tribune Politique des Femmes	Marie Rebecca Guillaume
Ayiti Dapre Fanm Peyizan ak Fanmi	
Regwoupman Fanm Fwontalye	
Mouvman Nasyonal Dominiken Ayisyen (MNDA)	Prof. Amerigo Bernadel
Haitian Americans United for Change	Clément Chrispin
LOD Demokratik	Jean Renel Senatus,
AyitiLegal (Collectif de 65 organisations politiques et citoyennes)	
FND Bureau politique du Congrès National	Serge Jean Louis du
GIDHA	Philder Francky
Cercle Poto Mitan Ayiti.	Dr Jean Palerme Mathurin,
FOS PEP LA	Marc Coulangue Joseph & Jonas Legerme
ASAO	Valeska Maurice
AJAH	Me David Nicolson Jean
COLLECTIF 4 DECEMBRE.	Jean-Robert Argant
Centrale Nationale des Ouvriers Haïtiens CNOHA	Dominique St-Eloi
Co-Responsable des relations publiques de la CHAR	Me Jean Reno Decayette
GREH	Himler Rebu
MOJES	Rudolphe Mathurin
Konbit Sitwayen Ayisyen Òganize (KOSAO)	Sonel André
Institut National d'Observation Haïti (INOHA) ,	Gamanuel Brutus
Organisation Paysanne Pour le Développement et	Joseph Resita

L'avancement de Léogâne (OPDAL)	
Fédération Protestante Haïti	Pasteur Calixte Fleuridor
Concile des Évêques Protestants Haïti	Pierre Jean Gustave
Brigade Syndicale Anti-Corruption Corruption (BSAC),	Sonson Dumé
FONSOC – PROC 24	Charles Tardieu
Force Louverturienne	Emmanuel Menard
Droit à la Vie	Johnny Cilneus
SOLID	Evallière Beuplan
Forum Sportif Haïtien	Jean Kely Deismas
Société Civile en Action	Daniella Jacques
Plateforme d'Action Solidaire d'Haïti (PLASOH)	Louis Anel
ALAH	Reynold Georges
Parti Civique National	Prof. Edwidge Kernizan
Bâton Jenès La	Georges Duperval
Haitian American Foundation	Mary Jacob Krisell Dr. Alix Monestime
Coalition Nationale	Ven.Fritz Pierre
Bloc du Milieu	Me. Bernard Lahens
Mouvement National pour la Démocratie et le Développement	Widens Pierre
Femmes pour le Développement	Alourdes Pierre-Louis

Personnalités

Jean Pierre Bailly	Jacinthe Armand
Marie Claude Bayard	Jonas Legerme
Marie-Andree Bellabe	Fabrice Joubert
Joseph Lygens	Me Lemaire Honorat
J-P Molton Michel	Jasmin Philidor
Nody GUERRIER	Jean Claude Douyon
Dr Jean Vilmond Hilaire	

Pour Authentification :

Directoire de l'Association Militaire
Par


Pierre CHERUBIN, Général, Ret. FADH


Jh. Dieunor ALEXANDRE, Major, Res. FADH



Ashley Laraque, Ex-Léopard, Res. FADH



